

Conseil d'UFR ALLSH

amU Faculté des arts, lettres,
langues et sciences humaines
Aix Marseille Université

Jeudi 13 février 2025



amU
Aix Marseille Université

Ordre du jour

1. Questions diverses
2. Informations diverses :
 - Notification du budget des départements
 - Campagne d'ATER synchronisée et solidaire
 - Calendrier spécifique de la campagne d'avancement de grade des enseignants-chercheurs
 - Aménagement des examens pour les étudiants en situation de handicap
 - Schéma directeur Vie Étudiante
 - Bilan campagne d'avancement 2024 IATSS
3. Validation des comptes rendus des séances des 17 octobre, 14 et 28 novembre 2024 (délibération)
4. Travaux sur le campus (information)
 - Schéma directeur
 - Scolarité
 - Désimperméabilisation des sols (projet FEDER)
5. Unités d'enseignement sur la transition écologique et le développement soutenable (TEDS) (information)
6. Fiche projet Relations Internationales Universidade de São Paulo (USP) (délibération)
7. Conventions de partenariat (le Lycée Thiers (CyPES), l'Institut Français d'Islamologie, l'Institut Supérieur d'Enseignement de la Musique) (délibération)
- 8. Demande de subvention de l'équipe de football universitaire ALLSH (délibération)**

1. Questions diverses

2. Informations diverses :

- Notification du budget des départements
- Campagne d'ATER synchronisée et solidaire
- Calendrier spécifique de la campagne d'avancement de grade des enseignants-chercheurs
- Aménagement des examens pour les étudiants en situation de handicap
- Schéma directeur Vie Étudiante
- Bilan campagne d'avancement 2024 IATSS

Les budgets de département pour l'année 2025

Les objectifs poursuivis, dans ce travail d'élaboration des budgets de département, visent à :

- proposer une répartition des moyens :
 - i) en lien avec les dépenses effectives, tout en garantissant a minima des budgets dignes pour chacun des départements,
 - ii) tenir compte de deux autres indicateurs :
 - d'une part, le nombre d'étudiants et,
 - d'autre part, le nombre d'enseignants de chaque département.

Ainsi, cela nous permet d'octroyer des budgets de département plus équitables et peu affectés par les diminutions budgétaires imposées.

- communiquer les budgets de manière transparente pour que les départements puissent se projeter et mener à bien leurs projets.

Au delà, notre volonté consiste à :

- établir des budgets respectueux qui redonnent aux départements de vraies perspectives avec de véritables moyens, une autonomie budgétaire, un pouvoir d'agir et leur accorde une personnalité budgétaire.

Les budgets de département de l'UFR ALLSH - année 2025

Intitulé des départements	Notifié 2023	Réalisé 2023	Taux de réalisation 2023	Notifié 2024	Réalisé 2024	Taux de réalisation 2024	(MàJau 27 01 2025) Budget des départements 2025	% des effectifs		(MàJau 27 01 2025)	(MàJau 03 12 2024)	(MàJau 03 12 2024)	
								Enseignant (hors vacataires)	Etudiant	Effectifs		Etudiant avec SFAD	% avec SFAD
										Enseignant (hors vacataires)	Etudiant sans SFAD (en présentiel)		
Anthropologie	9 903 €	1 405 €	14%	9 553 €	0 €	0%	4 000 €	2,52%	1,89%	19	261	261	1,75%
Arts	80 034 €	77 186 €	96%	83 034 €	77 275 €	93%	78 000 €	8,50%	9,46%	64	1 308	1 308	8,77%
Autres	0 €	4 554 €	-	3 987 €	4 489 €	113%	5 000 €			-	-	-	-
CEFOCOP *	2 000 €	1 827 €	91%	2 118 €	2 118 €	100%	1 694 €			-	-	-	-
CFAL*	2 000 €	811 €	41%	2 000 €	595 €	30%	1 000 €						
DEA Études Asiatiques	1 000 €	736 €	74%	500 €	78 €	16%	3 500 €	3,59%	5,96%	27	824	824	5,52%
DEG Études Germaniques	1 760 €	1 135 €	64%	1 410 €	1 268 €	90%	2 000 €	2,26%	0,81%	17	112	112	0,75%
DEI Études Italiennes	2 200 €	855 €	39%	1 850 €	518 €	28%	3 000 €	2,92%	1,37%	22	190	190	1,27%
DEHLAM Études Hispaniques	8 007 €	6 130 €	77%	6 270 €	5 757 €	92%	7 000 €	4,65%	4,94%	35	684	684	4,59%
DEMA Études Anglophones	5 746 €	2 958 €	51%	5 246 €	2 883 €	55%	8 000 €	11,02%	8,04%	83	1 112	1 112	7,45%
DEMO Études Moyen-Orientales	2 000 €	1 161 €	58%	1 500 €	450 €	30%	3 000 €	2,92%	3,67%	22	508	508	3,41%
DES Études Slaves	400 €	0 €	0%	200 €	0 €	0%	1 000 €	2,12%	0,64%	16	88	88	0,59%
Études Portugaises	9 400 €	8 960 €	95%	9 250 €	9 328 €	101%	3 500 €	0,93%	0,38%	7	52	52	0,35%
FLE Français Langues Étrangères	4 550 €	1 800 €	40%	4 350 €	2 583 €	59%	2 500 €	0,80%	0,42%	6	58	58	0,39%
Géographie	8 400 €	7 939 €	95%	7 640 €	6 615 €	87%	7 000 €	4,38%	2,31%	33	319	319	2,14%
Cartothèque	0 €	0 €	-	0 €	0 €	-	500 €	-	-	-	-	-	-
Histoire	7 352 €	4 379 €	60%	7 052 €	2 304 €	33%	6 000 €	9,30%	7,00%	70	969	969	6,50%
Histoire de l'art et Archéologie	26 855 €	20 875 €	78%	24 447 €	14 479 €	59%	18 000 €	4,52%	3,04%	34	421	421	2,82%
Laboratoire de langues*	2 000 €	0 €	0%	2 000 €	3 688 €	184%	2 000 €	-	-	-	-	-	-
Langues Étrangères Appliquées	11 770 €	7 186 €	61%	11 270 €	8 374 €	74%	10 000 €	2,79%	11,36%	21	1 571	1 571	10,53%
Lettres Modernes	5 824 €	5 866 €	101%	6 574 €	5 956 €	91%	6 000 €	7,17%	4,45%	54	615	615	4,12%
Licence Sciences Humanités	8 025 €	7 526 €	94%	8 025 €	7 899 €	98%	4 000 €	0,27%		2	??	??	
LIRROU Linguistique Romane	200 €	200 €	100%	100 €	100 €	100%	1 000 €	0,53%		4	??	??	
Philosophie	1 000 €	811 €	81%	500 €	321 €	64%	3 000 €	3,32%	1,35%	25	187	187	1,25%
Psy. Clinique	7 345 €	5 140 €	70%	6 995 €	2 740 €	39%	4 500 €	3,05%	5,90%	23	817	817	5,47%
Psy. Cognitive	5 162 €	0 €	0%	4 380 €	1 195 €	27%	4 500 €	4,12%	5,90%	31	817	817	5,47%
Psy. Développement différentiel	8 700 €	8 077 €	93%	8 200 €	8 124 €	99%	6 500 €	4,12%	5,90%	31	817	817	5,47%
Psy. Sociale du travail	6 880 €	5 609 €	82%	6 380 €	2 950 €	46%	4 500 €	3,19%	5,90%	24	817	817	5,47%
Sciences de l'Antiquité	3 000 €	2 575 €	86%	1 150 €	1 068 €	93%	1 500 €	2,52%	0,23%	19	32	32	0,21%
Sciences de l'éducation	2 300 €	1 199 €	52%	1 950 €	100 €	5%	3 000 €	2,39%	3,48%	18	481	481	3,22%
Sciences du langage FI	10 500 €	10 462 €	100%	9 750 €	16 923 €	174%	10 000 €	2,92%	2,14%	22	296	296	1,98%
SFAD*	2 000 €	3 480 €	174%	2 000 €	2 766 €	138%	3 000 €					1 084	7,27%
Sociologie	6 100 €	3 877 €	64%	5 350 €	2 097 €	39%	4 000 €	3,19%	3,46%	24	479	479	3,21%
Testothèque	4 025 €	4 061 €	101%	7 600 €	7 638 €	101%	5 000 €						
Vidéotheque*	0 €	2 771 €	-	139 €	139 €	100%	500 €						
TOTAUX :	256 438 €	211 552 €	82%	252 770 €	202 818 €	80%	227 694 €			753	13 833	14 917	

Fonctionnement général de l'engagement des budgets de département

Comment cela fonctionne-t-il ?



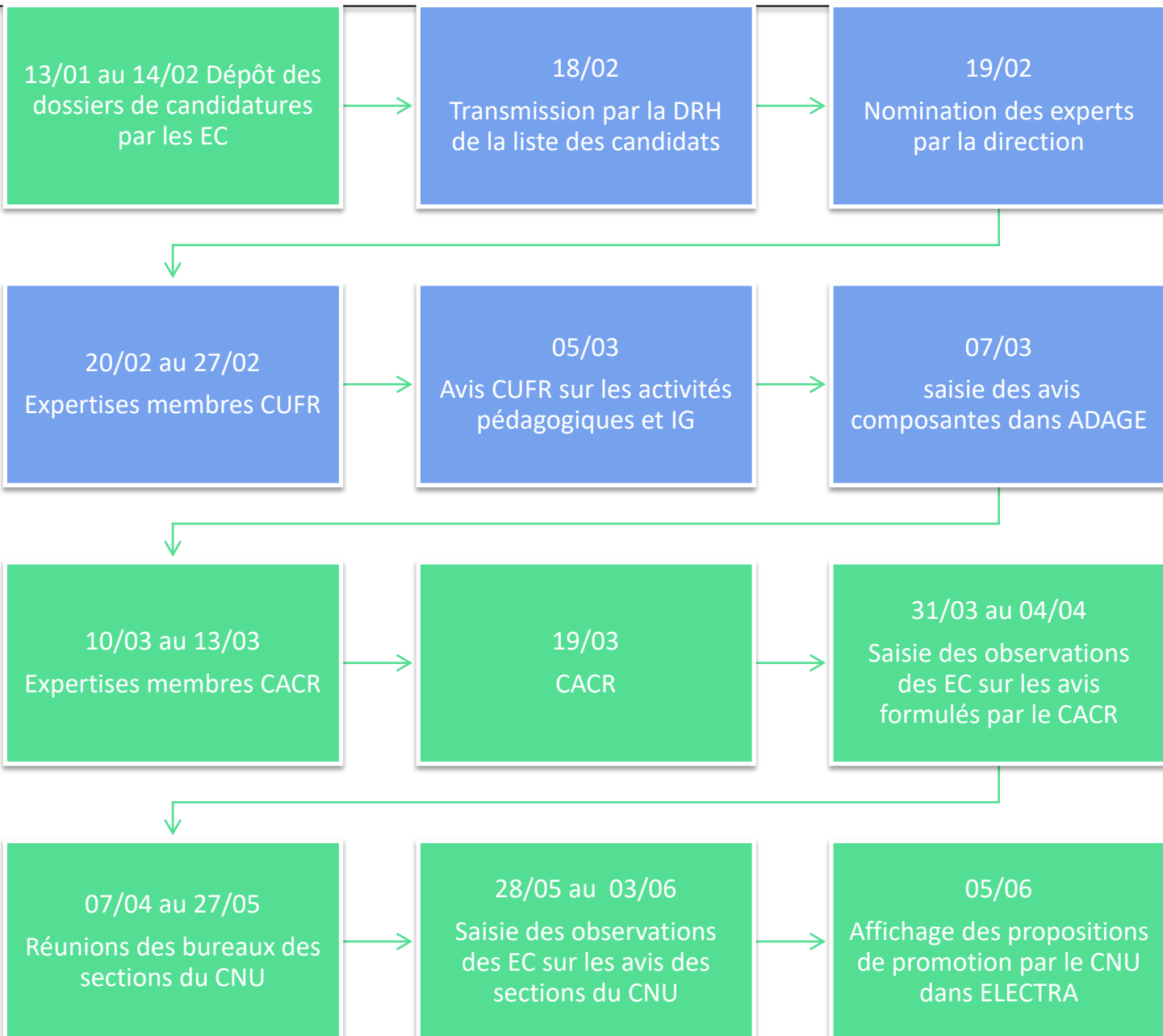
* DAF et DCP : Direction des Affaires Financières et Direction de la Commande Publique

À qui s'adresser ?

Secteurs ALLSH	RAD (Responsables Administratives)	Gestionnaires ALLSH	Autres personnes ressources ALLSH
Arts, Lettres modernes	C. Bonnefond	A. Maglio	Responsable du service financier : Michèle Colomet Gestionnaire du service financier : Véronique Torrente Directrice administrative : Isabelle Baumann Directeur adjoint aux moyens & au budget : Fabrice Pellerin
Départements LLC	M. Parseyan	N. Katchadourian	
Départements Psycho et sc.educ	J. Sarkissian	L. Galvier	
Départements SHS	C. Vitali	L. Galvier	
Bureau des Formations Professionnelles	C. Mirtillo	A. Maglio	

Quand ?

- Pour que chacune de ces étapes administratives se déroule dans la sérénité, il est nécessaire d'anticiper les demandes. Voici, pour rappel, les délais nécessaires au service financier d'ALLSH pour la prise en charge de vos engagements de dépenses :
- **quand une personne extérieure est impliquée** (transport, hébergement d'un.e missionnaire) : **1 à 2 mois avant l'évènement** car un dossier à son nom doit être créé dans la base administrative ;
 - **pour les voyages pédagogiques** : **3 mois** avant le début du voyage, car une fiche déclarative de sortie pédagogique doit être signée, et en cas de déplacement à l'étranger, une demande d'autorisation d'absence doit être accordée, y compris pour les étudiants ;
 - **pour les sorties pédagogiques** : **1 mois minimum avant la sortie**. Pensez à faire signer la fiche déclarative de sortie avec la liste des étudiants et accompagnateurs avant la demande de dépenses ;
 - **pour toute autre demande** : **minimum 3 semaines avant le projet**, car très souvent de nombreux échanges et navettes avec les services centraux d'amU sont nécessaires.



ECI des étudiants en régime spécial d'études

Chargée mission handicap, Mme Cottenet.

Quatre référents handicap :

- Florence Bancaud, secteur Langues, Lettres, Sciences du Langage et LEA
- Caroline Renard, secteur Arts
- Carole Tardif, secteur Psychologie et Sciences de l'éducation
- Magali Théron, secteur SHS

Réunion du 23 janvier, COVE du 27 janvier, Comité des études du 3 février.

Constat : de nombreux problèmes ont été soulevés à la suite du CCI du semestre 1.

➔ **Objectif** : proposer des aménagements possibles pour améliorer le déroulement des épreuves CCI du semestre 2.

Préconisation : vendredis après-midi

Schéma Directeur Vie Étudiante

<https://amubox.univ-amu.fr/s/yxK6wZe4XiTNyaa>

- ❑ Présenté en CFVU le 16 janvier
- ❑ 33 propositions d'action

**Pour télécharger
le Schéma Directeur
de la Vie Étudiante**
(sous réserve du vote des instances)



Schéma Directeur Vie Étudiante - exemple

Axe stratégique	Bâtir ensemble une université plus inclusive et durable		
Thématiques	Lutter contre toutes les formes de précarité étudiante	Adapter l'accompagnement aux spécificités de chaque étudiant	Lutter contre toutes les formes de discriminations et de violences
Actions	1. Développer des projets de ressourceries dans différents domaines et les services de prêt (*)	8. Renforcer la formation des étudiant·es relais, des bureaux des associations et des personnels d'amU	12. Renforcer les (in)formations des étudiant·es et des personnels sur les discriminations, les VSS et le harcèlement
	2. Accompagner le développement des épiceries solidaires, la distribution alimentaire (si indispensable) et d'autres événements en lien avec l'alimentation (*)	9. Diversifier les modalités de communication des informations sur la vie étudiante (*)	
	3. Améliorer l'information sur les contrats étudiants, ainsi que les délais de règlement	10. Développer le parrainage et le marrainage entre étudiant·es	
	4. Identifier des pistes de logement alternatif pour les étudiant·es afin de renforcer l'offre de logement, tout en poursuivant et amplifiant le travail avec le CROUS et le CNOUS (*)	11. En collaboration avec l'Observatoire de la Vie Étudiante d'amU, réaliser une enquête régulière sur la vie étudiante	
	5. Travailler avec le CROUS et d'autres partenaires pour permettre l'amélioration et la diversification de l'offre de restauration, notamment dans les « zones blanches » (*)		
	6. Lutter contre la précarité menstruelle		
	7. Développer les chargé·es de lutte contre la précarité		



Tableau d'avancement : changement de grade

TA ADJAENES P1C	TA SAENES CE	TA ATRF P1C
<ul style="list-style-type: none"> • 5 agents promouvables • 4 candidats • 1 promotion attribuée 	<ul style="list-style-type: none"> • 2 agents promouvables • Aucune candidature • Aucune promotion 	<ul style="list-style-type: none"> • 18 agents promouvables • 7 candidats • 4 promotions

- BIATSS : personnels des Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniques et Sociaux et de Santé
- Filière ITRF : Ingénieurs et personnels Techniques, de Recherche et de Formation
- Filière ATSS : Personnels Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé
- ADJAENES : adjoint administratif de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur
- SAENES : secrétaire administratif de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur
- ATRF : Adjoint technique de recherche et de formation



Liste d'aptitude : changement de corps

LA SAENES

- 7 agents promouvables
- 1 candidat
- Aucune promotion attribuée

LA AAE

- 2 agents promouvables
- 1 candidat
- Aucune promotion attribuée

LA TECH

- 31 promouvables
- 11 candidats
- Droit commun : 1 promotion
- Exceptionnelle: 1 promotion

LA ASI

- 11 promouvables
- 4 candidats
- Aucune promotion attribuée

LA IGE

- 4 promouvables
- 2 candidats
- Aucune promotion attribuée

LA IGR

- 8 promouvables
- 4 candidats
- Aucune promotion attribuée



Campagne en cours

TA ATRF

- 11 agents promouvables
- 3 candidats
- 3 agents classés par l'établissement

LA TECH

- 26 promouvables
- 11 candidats
- Droit commun : aucun agent classé
- Exceptionnelle: 4 agents classés

LA ASI

- 11 promouvables
- 6 candidats
- Aucun agent classé

LA IGE

- 7 promouvables
- 2 candidats
- 1 agent classé

LA IGR

- 8 promouvables
- 4 candidats
- Aucun agent classé

3. Validation des comptes rendus des séances des 17 octobre, 14 et 28 novembre 2024 (délibération)

Compte rendu de la séance du 17 octobre 2024

VOTE

Compte rendu de la séance du 14 novembre 2024

VOTE

Compte rendu de la séance du 28 novembre 2024

VOTE

4. Travaux sur le campus (information)

- Schéma directeur
- Scolarité
- Désimperméabilisation des sols (projet FEDER)

5. Unités d'enseignement sur la transition écologique et le développement soutenable (TEDS) (information)

Transition écologique et développement soutenable (TEDS)

- Module obligatoire pour les étudiants de licence en application des directives du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- Les modalités de mise en place de ce dispositif (30 heures d'enseignement obligatoire) sont en train d'être définies*
- Questionnaire envoyé aux enseignants jeudi 6 février 2025
- Groupe de travail avec des ingénieures pédagogiques de DREAM U
- Mise en œuvre rentrée 2025



6. Fiche projet Relations Internationales Universidade de São Paulo (USP) (délibération)

Direction des Relations Internationales

FICHE PROJET

ACCORD DE COOPÉRATION INTERNATIONALE / CONVENTION D'APPLICATION

Cochez la case correspondant à votre projet

Accord <input checked="" type="checkbox"/>	Nouvel accord <input type="checkbox"/>
	Renouvellement <input checked="" type="checkbox"/> Date de 1 ^{ère} signature : 2015
Convention d'application <input checked="" type="checkbox"/>	Nouvelle convention <input type="checkbox"/>
	Renouvellement <input checked="" type="checkbox"/> Date de 1 ^{ère} signature : 2017

Nom de l'agent DRI correspondant pour le projet : Sandra Parent-Del Mercato

A renseigner par le porteur du projet aussi précisément que possible

Nom de l'établissement :	Universidade de São Paulo (USP)
Ville – Pays Site Web	São Paulo – Brésil https://www5.usp.br/ http://www.usp.br/internationaloffice/en/
Type d'établissement	Etablissement d'enseignement supérieur et de recherche public
Principales disciplines :	Toutes disciplines
Nombre d'étudiants :	> 90 000
Autres caractéristiques (classement, certification, label, points forts.....)	<p>Fondée en 1934, l'Université de São Paulo est le plus grand établissement d'enseignement supérieur et de recherche du Brésil.</p> <p>Les campus sont répartis dans 8 villes de l'État de São Paulo : Bauru, Loren Piracicaba, Pirassununga, Ribeirão Preto, Santos, São Carlos et São Paulo.</p> <p>L'université comprend 42 écoles, 6 instituts spécialisés, 70 bibliothèques, hôpitaux affiliés, 24 musées et galeries, deux théâtres, 1 cinéma et sa propre chaîne de télévision.</p> <p>L'USP joue un rôle de premier plan dans la production scientifique et universitaire brésilienne, et une grande partie des articles scientifiques publiés par les chercheurs brésiliens sont produits à l'USP.</p> <p>Classement Shanghai (2024) : 101-150 (mondial)</p> <p>Classement Times Higher Education (2024) : 199 (mondial), 101-125 (Arts & Sciences Humaines)</p> <p>Classement QS (2024) : 92 (mondial), 1 (Amérique Latine & Caraïbes)</p>
Porteur(s) de l'accord à Aix-Marseille Université	Professeur <input checked="" type="checkbox"/> Maître de conférence <input type="checkbox"/> Autre (préciser) ...
Nom-Prénom :	BUTEL Yannick
Coordonnées (tel, mel)	Tél : 06 62 90 17 89 yannick.butel@univ-amu.fr

VOTE

9. Conventions de partenariat (délibération)

N°	Type de convention	Partenaire	Descriptif du partenaire ou du dispositif	Objet de la convention	Département / Responsable pédagogique	Dates
NA	Convention de partenariat pédagogique	L'Institut Français d'Islamologie (IFI) / Groupement d'Intérêt Public (GIP)	L'Institut Français d'Islamologie (dorénavant IFI) est un Groupement d'Intérêt Public qui réunit 8 établissements d'enseignement supérieur et de recherche, dont Aix-Marseille Université (AMU). Les missions principales de l'IFI sont de renforcer en France la compréhension de l'islam grâce au développement de recherches de haut niveau en islamologie ainsi que de formations, notamment auprès de publics professionnels.	La présente convention a pour objet de définir les modalités de la collaboration entre AMU et l'IFI pour la création, la mise en oeuvre et le déploiement d'un Diplôme universitaire (DU) intitulé « Islamologie : principes, enjeux, applications dans la France contemporaine » et un Certificat universitaire (CU) intitulé « Fondements de l'islamologie ». Ces formations sont intégrées dans l'offre de formation de AMU.	DEMO / Estelle DUMAS	Année universitaire 2024/2025
NA	Convention de partenariat pédagogique	L'Académie d'Aix-Marseille et Le Lycée THIERS	Le CyPES est un cursus spécifique de trois années associant au moins un établissement d'enseignement supérieur, université ou école, et un lycée doté de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). Cette formation pluridisciplinaire est fondée sur l'enseignement de plusieurs champs scientifiques et une spécialisation progressive des parcours. Les CYPES ont pour objectif de favoriser la diversité des profils accédant à ces formations ambitieuses en raison de la diversité des disciplines étudiées et de leur approfondissement. Les cycles pluridisciplinaires d'études supérieures développent à cet effet une politique volontariste en faveur des candidats boursiers (40 % de boursiers du supérieur par promotion).	Le Lycée Thiers et Aix-Marseille Université s'associent pour la mise en place du CyPES – Les Sciences Sociales dans les sociétés et leur histoire.	Philosophie / Isabelle KOCH	Années universitaires 2024/2025, 2025/2026, 2026/2027 et 2027/2028
2024-17753	Convention de partenariat	L'institut d'enseignement supérieur de la musique Europe et Méditerranée / Association	L'IESM Europe et Méditerranée est un établissement d'enseignement supérieur habilité par l'Etat à délivrer le diplôme d'Etat de professeur de musique (DE) et le diplôme national supérieur professionnel de musicien (DNSPM) pour les disciplines, domaines et options au titre desquels il a été habilité.	Cette coopération porte sur : En ce qui concerne le premier cycle d'enseignement supérieur (niveau licence), d'une part, la délivrance de la licence de Musicologie ainsi que la délivrance du diplôme d'état de professeur de musique – cette formation conjointe est dénommée « Cursus DE-Licence » ; d'autre part, la délivrance de la licence de Musicologie ainsi que la délivrance du DNSPM pour le métier « instrumentiste chanteur », disciplines classique à contemporain et musiques actuelles amplifiées – cette formation conjointe est dénommée « Cursus DNSPM-Licence ». - En ce qui concerne le deuxième cycle d'enseignement supérieur (niveau Master), la délivrance du Master Acoustique et Musicologie pour des étudiants inscrits concomitamment à l'IESM Europe et Méditerranée.	Arts / Charles FOURMENT	Années universitaires 2024/2025, 2025/2026, 2026/2027 et 2027/2028

Lycée Thiers (CyPES)

VOTE

Institut Français d'Islamologie

VOTE

Institut Supérieur d'Enseignement de la Musique

VOTE

8. Demande de subvention de l'équipe de football universitaire ALLSH (délibération)

VOTE

Merci de votre
attention

amU Faculté des arts, lettres,
langues et sciences humaines
Aix Marseille Université

amU
Aix Marseille Université